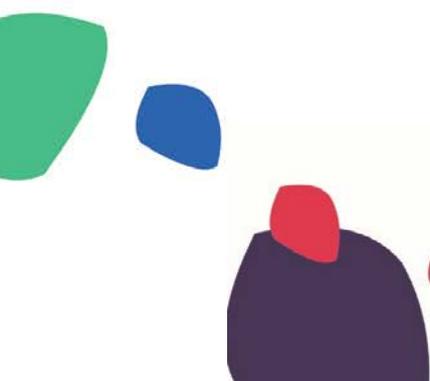




image

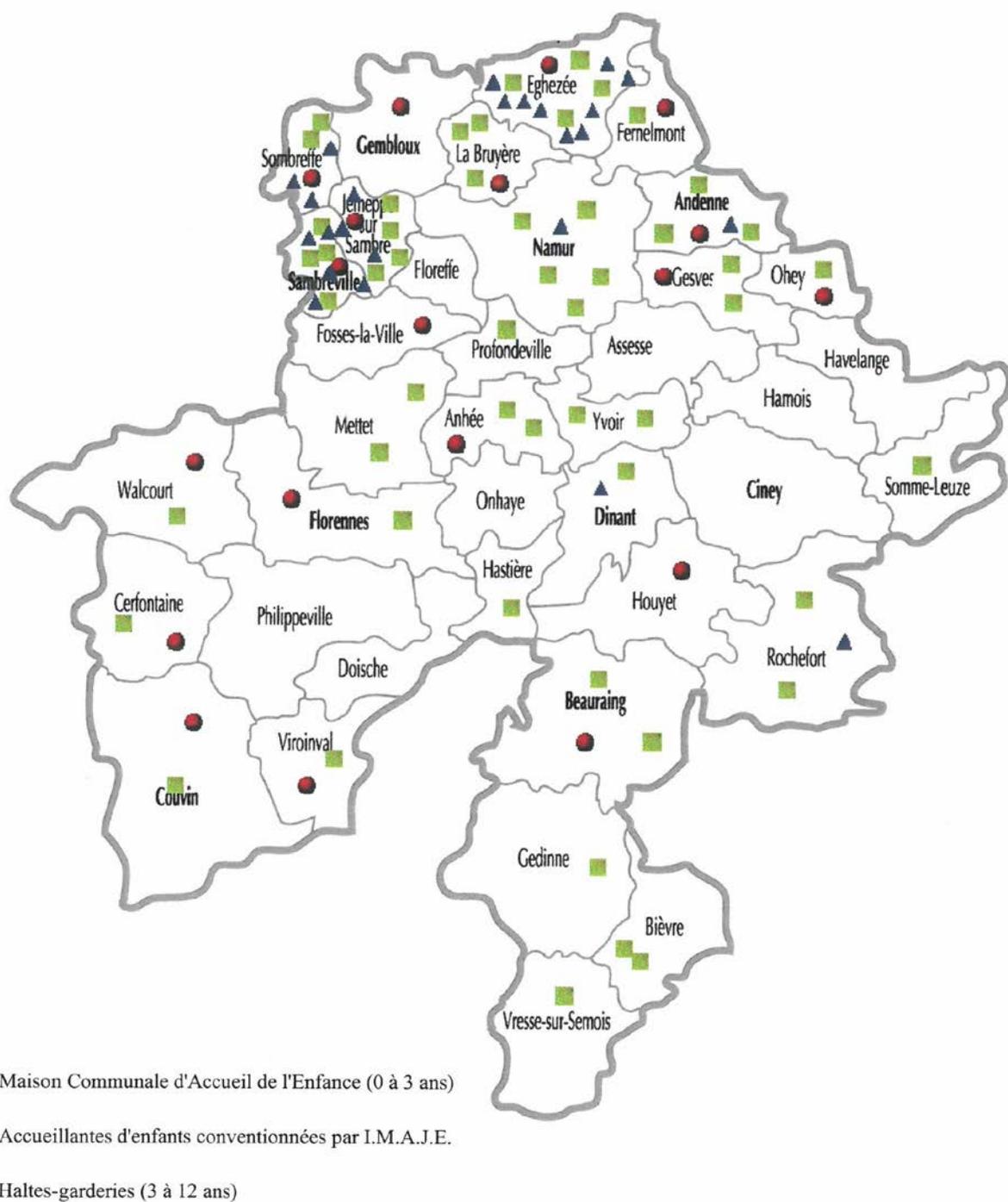
Intercommunale des modes
d'accueil pour jeunes enfants

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

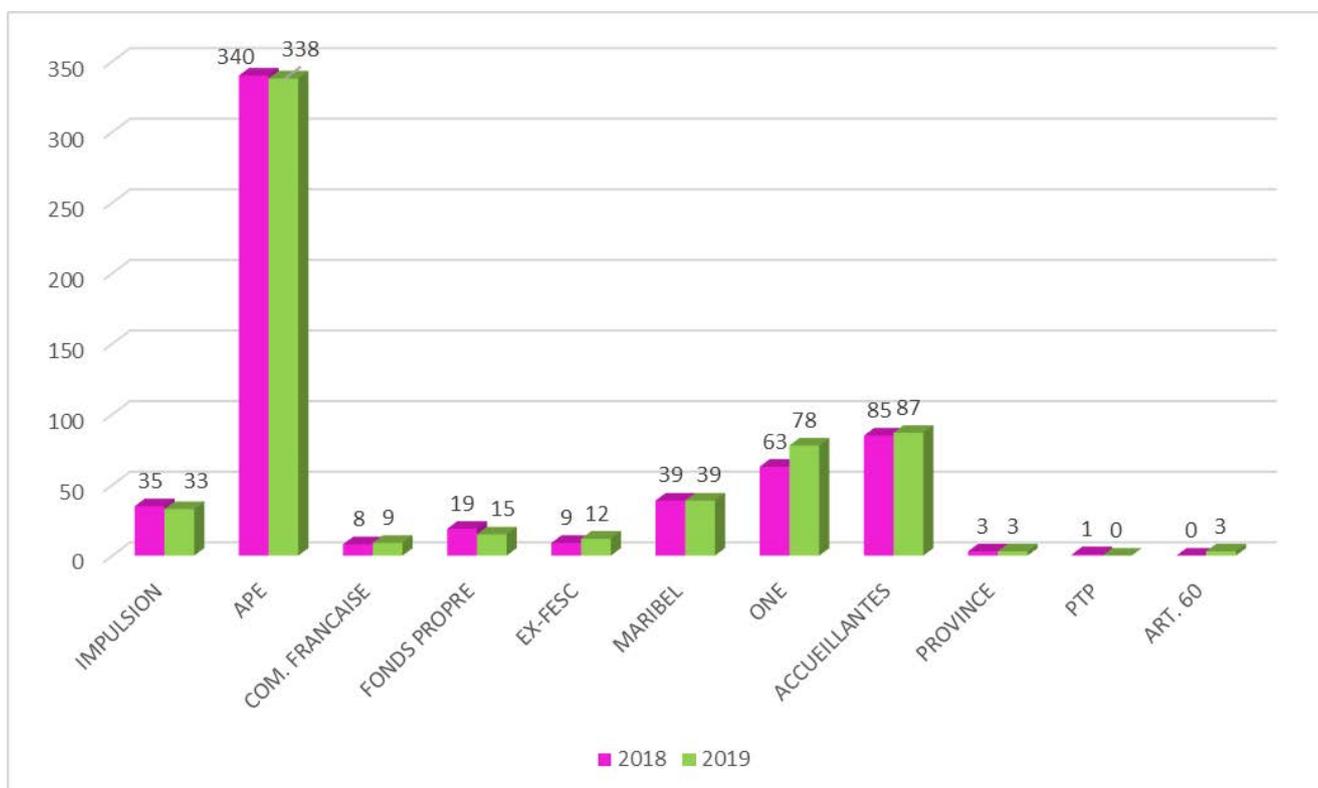


Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants
contact@image-interco.be | www.image-interco.be | Fax: 081/40.91.61

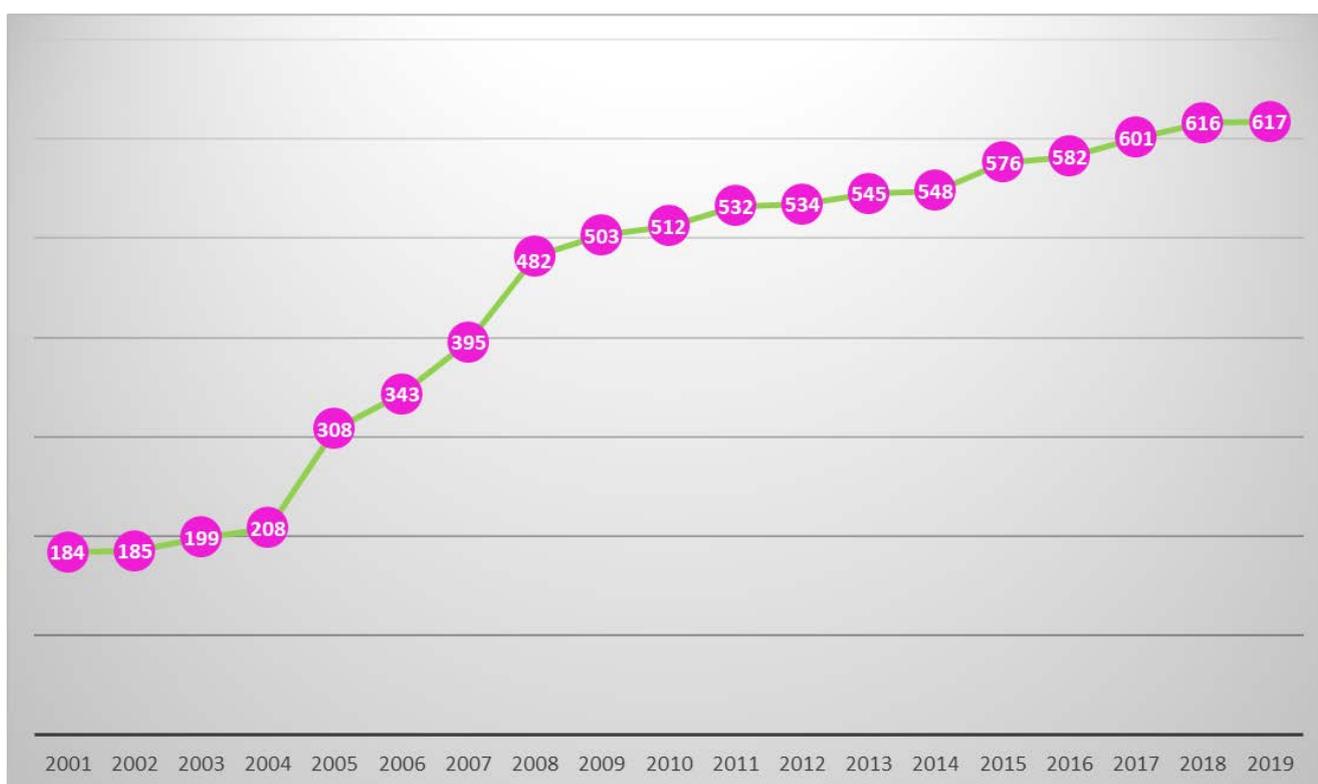
LES STRUCTURES D'ENCADREMENT EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE



REPARTITION DU PERSONNEL SELON LES SUBSIDIATIONS OU LES STATUTS POUR 617 PERSONNES AU TOTAL (Situation au 31/12/2019)

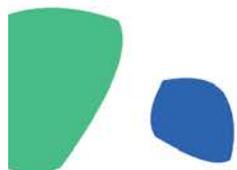


EVOLUTION DU PERSONNEL (au 31/12/2019 y compris les accueillantes)

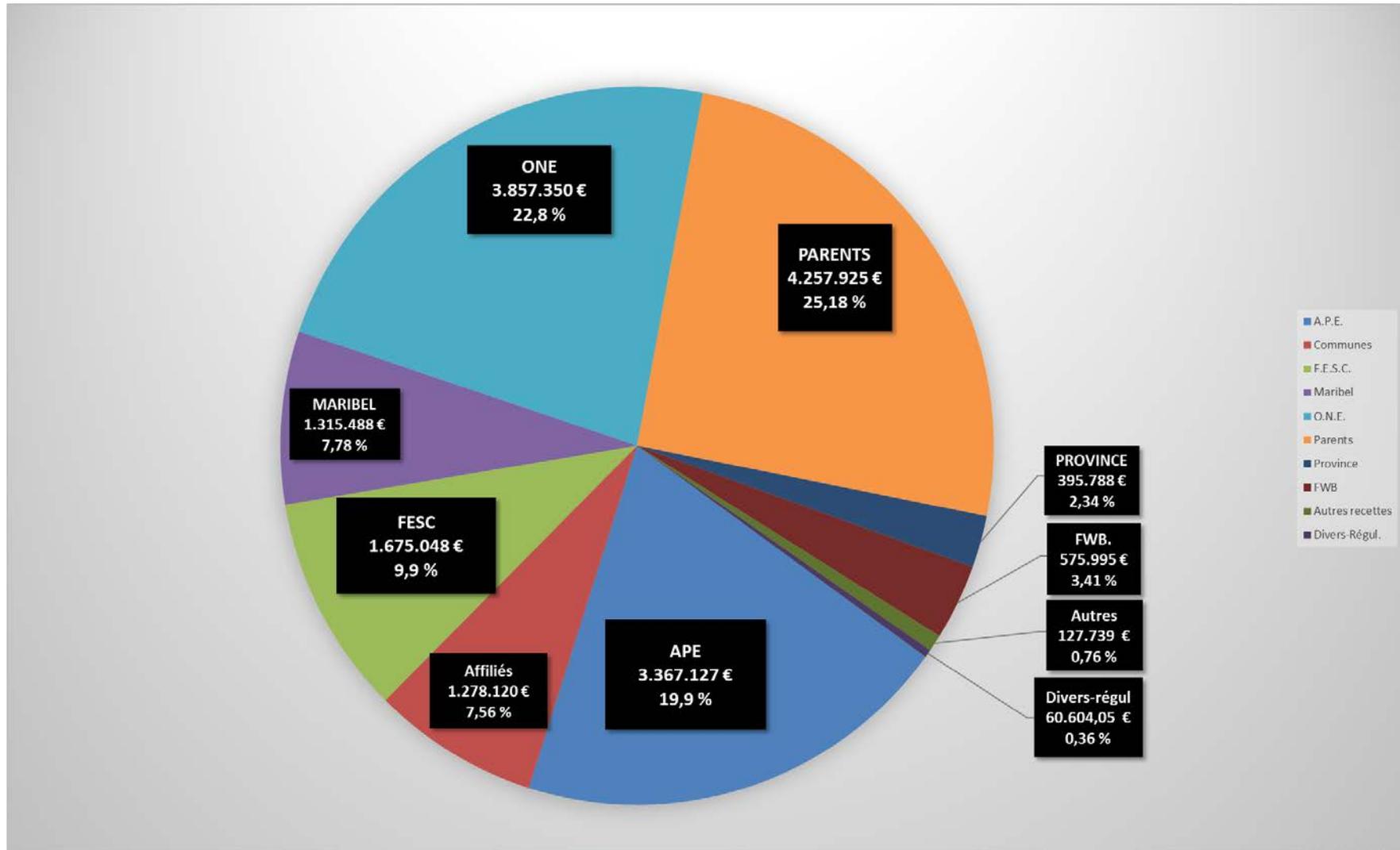


PROVENANCE DE LA SUBSIDIATION

2019	FONCTIONS	ACTIVA		IMPULSION		APE		COM.FRANC		FONDS PROP		EX-FESC		MARIBEL+J		ONE		ACC	PROV.		PTP		ART. 60		TOTAUX		TOT. PAR SERVICE		
		Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	NBRE	ETP
MCAE ET	Trav.soc.					11	7,7							20	14,7											31,00	22,40		
CHECHES	Puéricultrices	1	1	5	4	240	177,70					3	2,2	12	11,4	35	22,91								296,00	219,21	409,00	292,31	
	Puericultrices volantes					20	13,15			1	1	6	3,45			1	0,8								28,00	18,40			
	Tech.surf	1	0,5	25	15,05					11	4,95			17	11,80								2	1,5	54,00	32,30			
S.E.M.	Puéricultrices	1	0,8			7	4,3									1	0,75								9,00	5,85	9,00	5,85	
LE LIEN	Trav.soc.					1	1																		1,00	1,00			
	Puéricultrices					5	3,6					3	2,9												8,00	6,50	9,00	7,50	
L'ENJEU	Trav.soc.							1	1																1,00	1,00			
	Educatrices A1							2	2																2,00	2,00	4,00	4,00	
	Educatrice A2							1	1																1,00	1,00			
E-ENF.	Trav.soc.					5	2,25	4	2,75																9,00	5,00	9	5,00	
ADMINISTRATIF	Employés					13	11,95	1	0,25					4	2,75	1	1			2	2				21,00	17,95	21	17,95	
EQUIPE OUV	Tech.surf. Nov													1	0,5					1	1				2,00	1,50			
NOVILLE	Ouvriers polyvalents									1	1			5	4,5										6,00	5,50	10,00	9,00	
	Service couture									1	1														1,00	1,00			
	Service lavoir									1	1														1,00	1,00			
EXTRASCOLAIRE	Trav.soc.													3	2,5										3,00	2,50			
	Educateurs A2			1	0,5	32	17,9							14	6,95										47,00	25,35	54,00	29,35	
	Educateurs volants					2	1,2																		2,00	1,20			
	Tech.surf			2	0,3																		1	0,25	2,00	0,30			
Service	Trav.soc.					2	1,5							3	2,5										5,00	4,00			
Accueillantes	Acc.subventionnées																	87							87,00	0,00	92,00	4,00	
		3	2,3	33	19,85	338	242,25	9	7	15	8,95	12	8,55	39	30,95	78	52,11	87	3	3	0	0	3	1,75	617	374,96			



IMAJE – INTERVENANTS – POURCENTAGES





Ce tableau reflète une stabilité de l'ensemble des activités d'IMAJE. En effet, le nombre de postes et le nombre d'ETP restent constants par rapport à 2018.

Nous avons volontairement simplifié le tableau et fait disparaître certaines catégories de subsides tels que le « Fonds de Solidarité 2 » qui ne reprend que des APE.

En effet, cette simplification est une préparation au paysage du financement qui s'annonce en 2020 grâce à la réforme MILAC où le nombre de postes pris en charge par l'ONE sera beaucoup plus importants étant donné la transformation de nos MCAE en crèches. Nous ne parlerons donc plus en 2020 du Fonds de Solidarité 2, du Fonds de Solidarité 1, des subsides pour le flexible et l'urgence puisque tous ces subsides seront regroupés en un seul subside ONE.

Nous profitons de ce bilan 2019 pour faire un 1^{er} arrêt sur la situation des maladies dans notre intercommunale. Nous comparons donc les chiffres de 2019 à ceux de 2018.

Le taux d'absentéisme de 2019 est de 5,96 % soit 13.472 journées de maladie pour l'ensemble du personnel et donc une diminution de 0,89 % par rapport à 2018 qui comptait 15.333 journées de maladie. Ce pourcentage s'obtient en divisant le nombre de journées de maladie par le nombre de travailleurs multiplié par 365 jours.

Vous constaterez que 61,24 % de 5,96 % représentent des journées de maladie prises en charge par la Mutuelle. Nous avons donc un grand nombre de travailleurs en maladie de longue durée.

Lorsque nous analysons le taux d'absentéisme par service, vous constaterez que les pourcentages d'absentéisme les plus importants se situent au niveau du service des volantes (constance entre 2018 et 2019) et des ouvriers, à savoir, plus précisément les techniciennes de surface en structures.

Dans le premier cas, on peut émettre l'hypothèse que le fait d'avoir une affectation différente chaque jour joue un rôle, ainsi que les déplacements journaliers.

Dans le deuxième cas, force est de constater que, souvent, ce sont des personnes qui ont « décroché » du monde professionnel et qu'il est très difficile pour elles de reprendre un rythme de travail régulier.

Le service comptant le plus grand nombre de journées de maladie est évidemment le secteur des crèches au vu de son nombre de travailleurs.

Toutefois, nous constatons également un nombre élevé de journées de maladie dans le secteur extrascolaire et dans le service des puéricultrices volantes.





Une analyse a également été réalisée en termes de tranches d'âge et d'ancienneté. Au niveau de l'âge du travailleur, ce sont les personnes entre 46 et 55 ans qui cumulent le plus grand nombre de journées de maladie.

Quant à l'ancienneté, on peut observer deux pics :

- le premier pour les travailleurs ayant entre 6 et 10 ans d'ancienneté,
- le second, le plus fort, pour les travailleurs ayant entre 21 et 25 ans d'ancienneté.

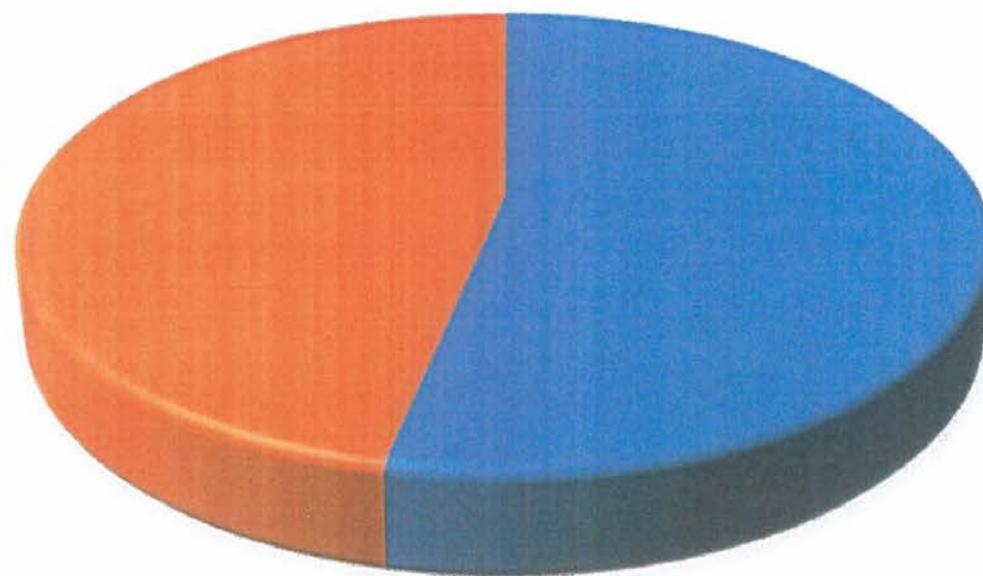
Ceci constitue un début d'analyse quant au dossier d'incapacité qui impactent le fonctionnement de notre intercommunale ainsi que ses finances. En effet, le coût salarial 2019 pour le paiement du salaire garanti est de 354.891,72 €. Nous comptons donc poursuivre le travail en affinant les données et relayer ces informations au CCPT notamment afin d'envisager ensemble, si possible, des mesures préventives.



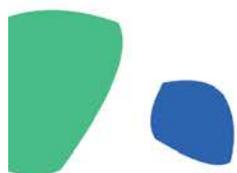
Somme de Nbre de jours d'incapacités

TOTAL

2019; 13472

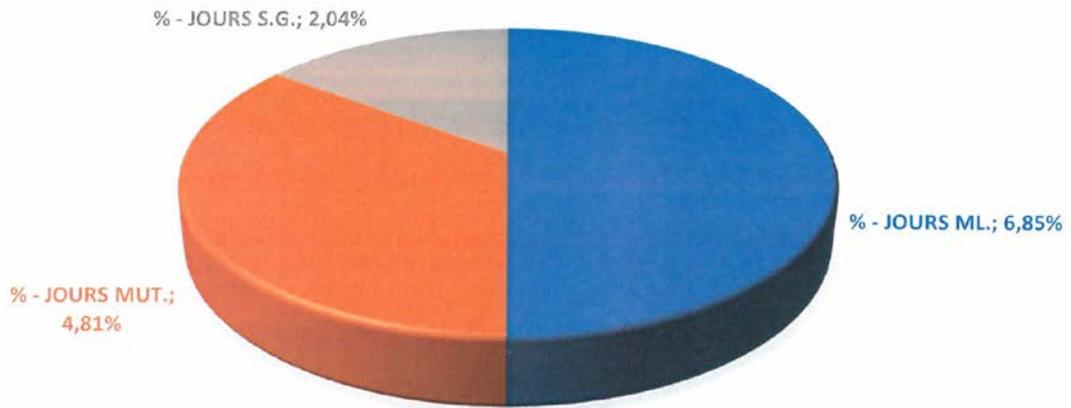


2018; 15333



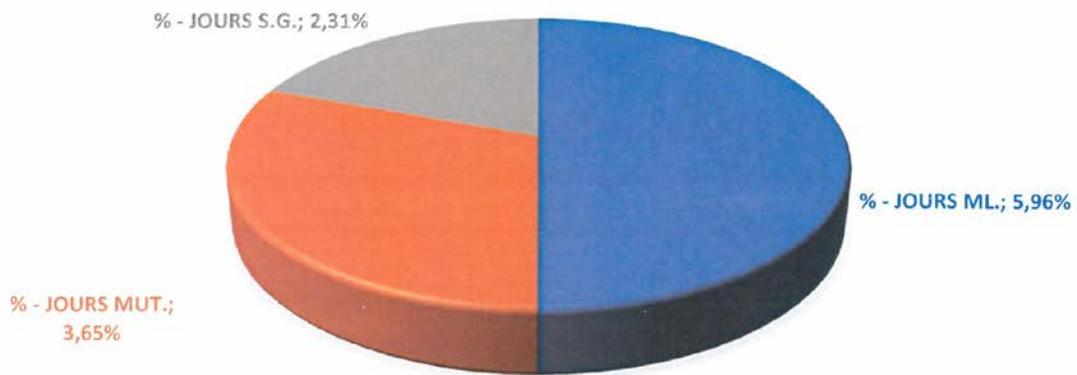
Somme de %/Taux d'absentéisme_2018

TOTAL

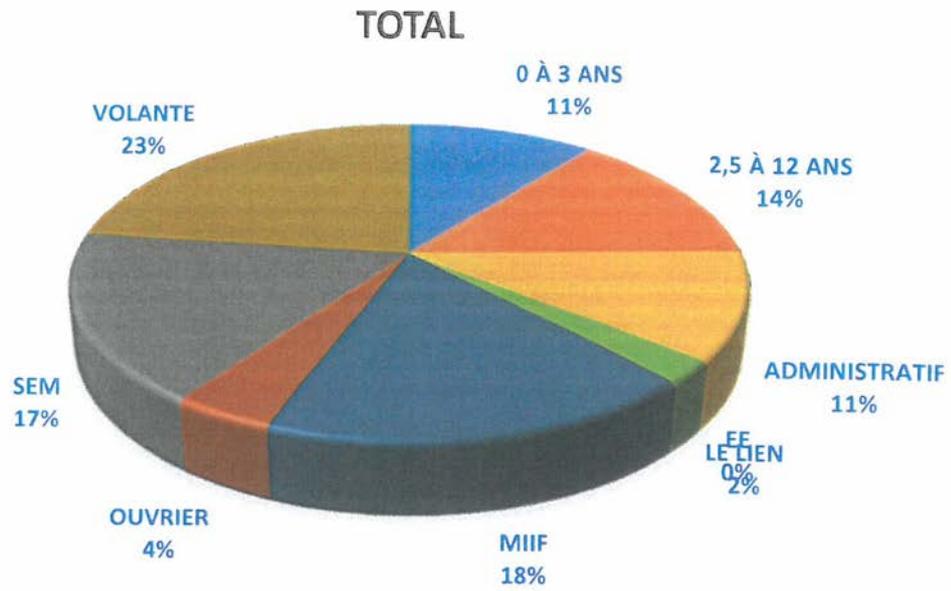


Somme de %/Taux d'absentéisme_2019

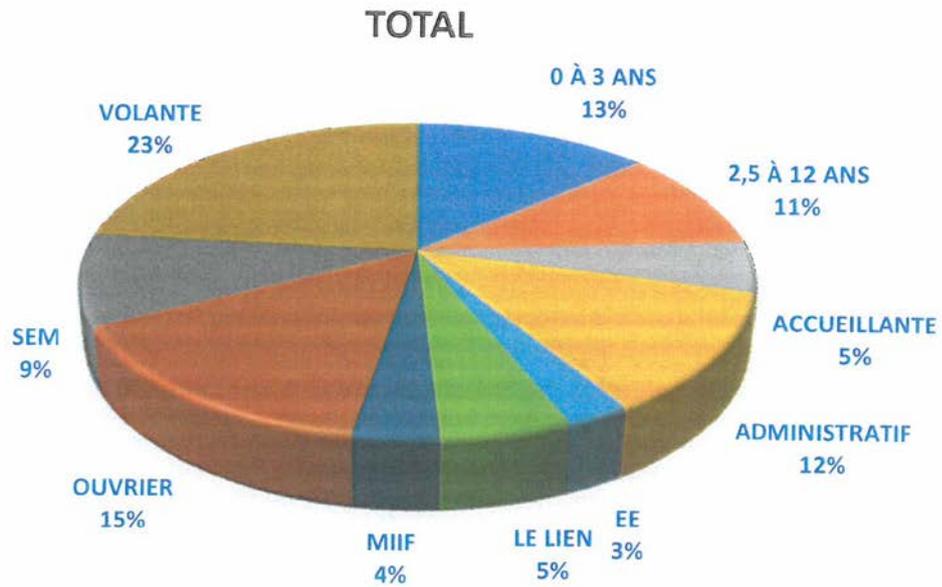
TOTAL



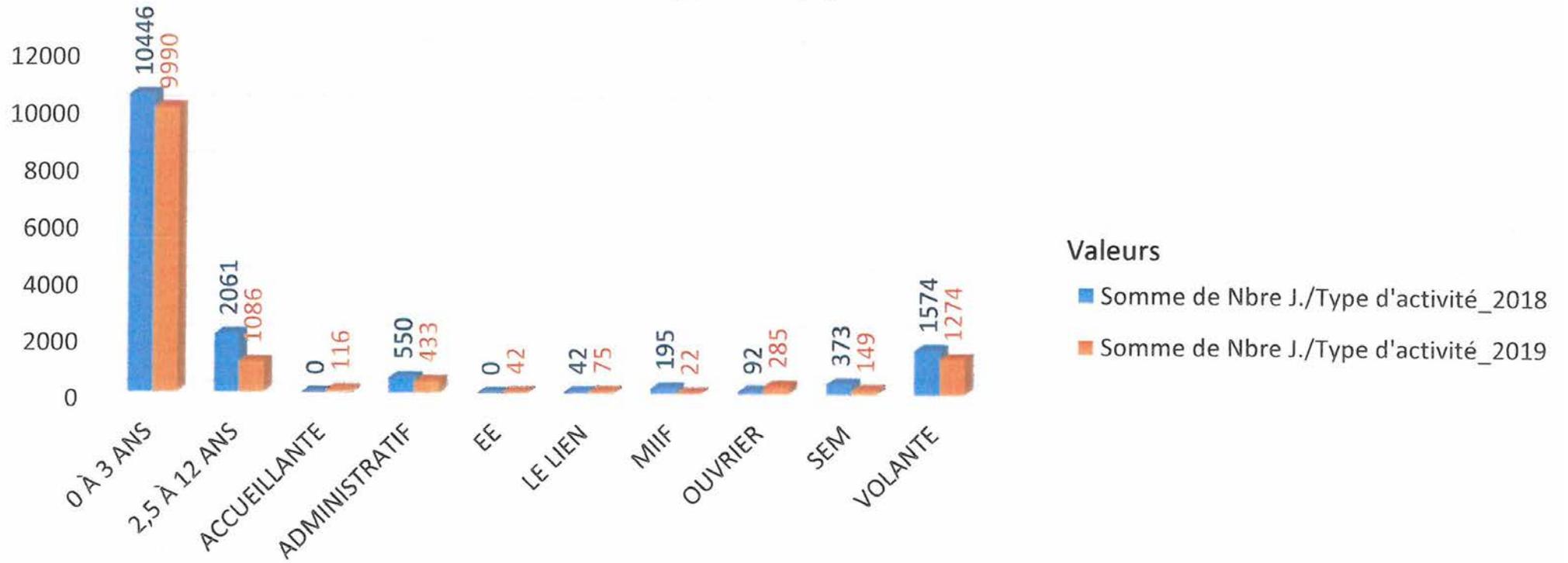
Somme de Taux d'Abs./Type d'activité_2018



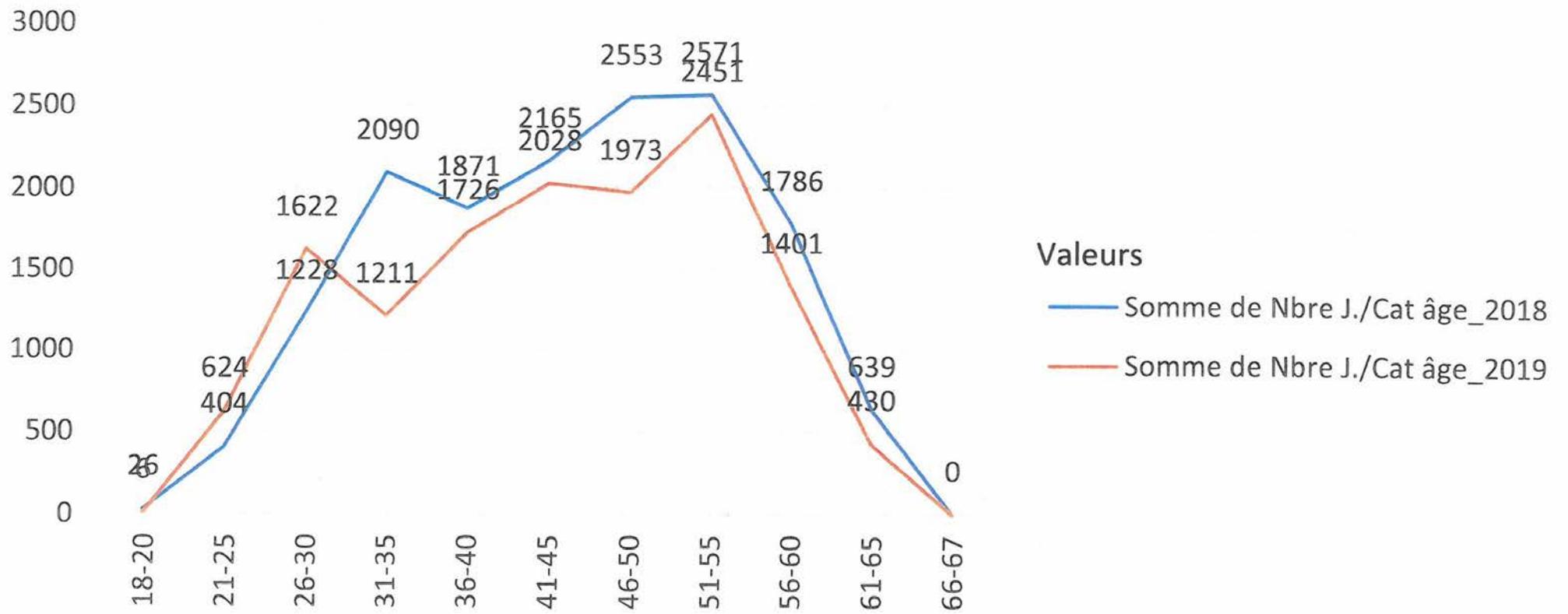
Somme de Somme de Taux d'Abs./Type d'activité_2019



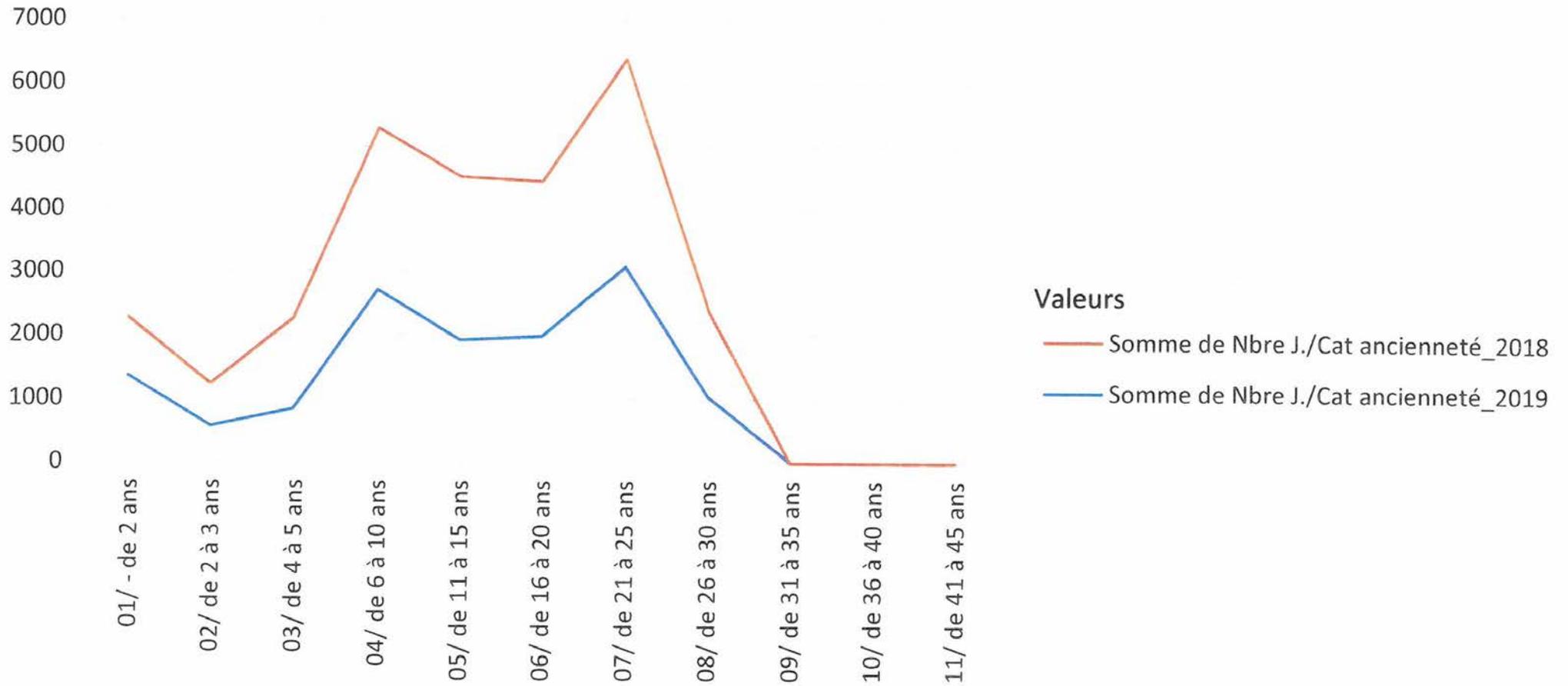
Somme de Nbre J./Type d'activité_2018 Somme de Nbre J./Type d'activité_2019



Somme de Nbre J./Cat âge_2018Somme de Nbre J./Cat âge_2019

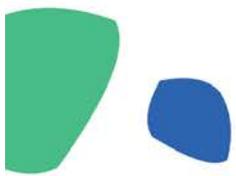


Somme de Nbre J./Cat ancienneté_2019Somme de Nbre J./Cat ancienneté_2018



Valeurs

- Somme de Nbre J./Cat ancienneté_2018
- Somme de Nbre J./Cat ancienneté_2019



LE SERVICE MCAE D'IMAJE
MOYENNES DES FREQUENTATIONS
AU 31/12/2019

<i>Crèche/MCAE</i>	<i>STRUCTURES</i>	<i>CAPACITÉ</i>	<i>TOTAL</i> <i>(Journées de présence)</i>
MCAE	ANDENELLE	24	4027
MCAE	ANHEE	14	2395,5
MCAE	BAILLONVILLE	12	2357
MCAE	BEAURAING	21	3801,5
MCAE	BEAURAING II	15	2643
MCAE	BIESME	12	2253
CRECHE	BIERWART	32	5916,5
MCAE	BIEVRE	12	1494
MCAE	BIEVRE 2	12	1923
MCAE	BIOUL	12	2127,5
M.E	BOVESSE	12	2445,5
MCAE	CERFONTAINE	12	2131
CRECHE	CHR	18	3945,5
MCAE	CHR 2	24	4455,5
MCAE	COUVIN	24	3876
MCAE	DINANT	18	3298,5
MCAE	DURNAL	12	2151,5
MCAE	FALISOLLE	18	2950,5
CRECHE	FAUX-LES-TOMBES	30	5544,5
MCAE	GEDINNE	27	4990,5
CRECHE	GESVES	18	3050
MCAE	GODINNE	12	2322
MCAE	HARLUE	12	2229,5
MCAE	HASTIERE	12	2580
MCAE	JEMELLE	18	3101
MCAE	JEMEPPE S/S	18	2945,5
CRECHE	LEUZE	42	7733,5
MCAE	LUSTIN	18	3348,5
MCAE	MEHAIGNE	12	1642,5
MCAE	MEUX	18	3496
MCAE	MOUSTIER	12	2043,5

MCAE	MORIALME	18	2899
MCAE	MORNIMONT	12	2104
MCAE	NAMECHE	15	2733
MCAE	OHEY	18	3164,5
MCAE	OLLOY	12	1857,5
MCAE	REGION W. 1	24	3794
MCAE	REGION W. 2	18	3132,5
MCAE	RHISNES	18	3545
MCAE	ROCHEFORT	15	4153,5
MCAE	SAINT-GERARD	15	2642,5
MCAE	SAINT-GERMAIN	18	3756,5
MCAE	SAINT-SERVAIS	24	4479,5
M.E	SEILLES	18	2702,5
MCAE	SEURIS	30	4681,5
CRECHE	SEURIS 2	18	2724,5
MCAE	SOMBREFFE 1	18	3396,5
CRECHE	SOMBREFFE 2	18	4011
CRECHE	SPY	33	5735,5
MCAE	VELAINE S/S	12	2121
MCAE	VRESSE	15	2006
MCAE	WALCOURT	24	3326,5
TOTAL PRESTATIONS			168.185,5¹

Au 31 décembre 2019, nous comptons 43 M.C.A.E., 2 M.E et 7 crèches, soit 52 structures d'accueil. Nous avons ouvert la structure de Mehaigne (Eghezée) le 04/02/2019.

Nous ne pouvons qu'observer une constance au niveau des fréquentations.

En effet, la variation du nombre de présences est très faible, à savoir une diminution de 0,45% par rapport à 2018.

Le service inscription poursuit son travail avec la collaboration constante de nos directeurs de crèches afin de « coller » le plus précisément possible à la réalité de terrain. Nous réalisons très régulièrement des évaluations de ce service. L'avis général des directeurs de crèches reste un soulagement en termes de charge administrative, tandis que nous constatons une plus grande constance des taux de fréquentions de nos milieux d'accueil.

¹ Soit une légère diminution de 0,45%

LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNÉES D'I.M.A.J.E.
au 31/12/2019

AFFILIES	NOMBRE DE GARDIENNES
Commune d'Andenne	1
Commune d'Anhée	0
Commune de Beauraing	2
CPAS de Cerfontaine	2
CPAS de Couvin	3
CPAS d'Eghezée	10
Commune de Fernelmont	3
CPAS de Florennes	6
CPAS de Fosses-la-Ville	1
Commune de Gembloux	18
CPAS de Gesves	1
CPAS d'Houyet	3
Commune de Jemeppe-sur-Sambre	2
CPAS de La Bruyère	4
CPAS d'Ohey	2
Commune de Sambreville	3
Commune de Sombreffe	4
Commune de Viroinval	1
CPAS de Walcourt	21
<i>Nombre d'accueillantes conventionnées et salariées IMAJE pour la Province de Namur</i>	87

Le nombre d'enfants accueillis en 2019 est de 573 enfants contre 604 en 2018, soit une diminution de 5,41 %.

Ceci étant, ce service vit au rythme des nombreux départs et arrivées.



Nous avons eu au maximum, au cours de l'année 2019, 87 accueillantes dont 8 accueillantes salariées. Nous constatons une légère augmentation du nombre de nos accueillantes à concurrence de 87 en 2019 contre 85 en 2018. Nous constatons également un nombre quasi similaire à 2018 de 68 accueillantes actives pour l'année 2019. Le nombre de présences augmente quant à lui de 4,75 %, soit un total de 47.861 présences.

Le nombre de co-accueils est semblable à 2018, à savoir 2 sur Walcourt et 1 sur la Commune de Sambreville.

L'ONE avait annoncé une nouvelle programmation pour permettre le passage du statut d'accueillante conventionnée vers le statut d'accueillante salariée mais malheureusement, cela n'a pas été le cas.

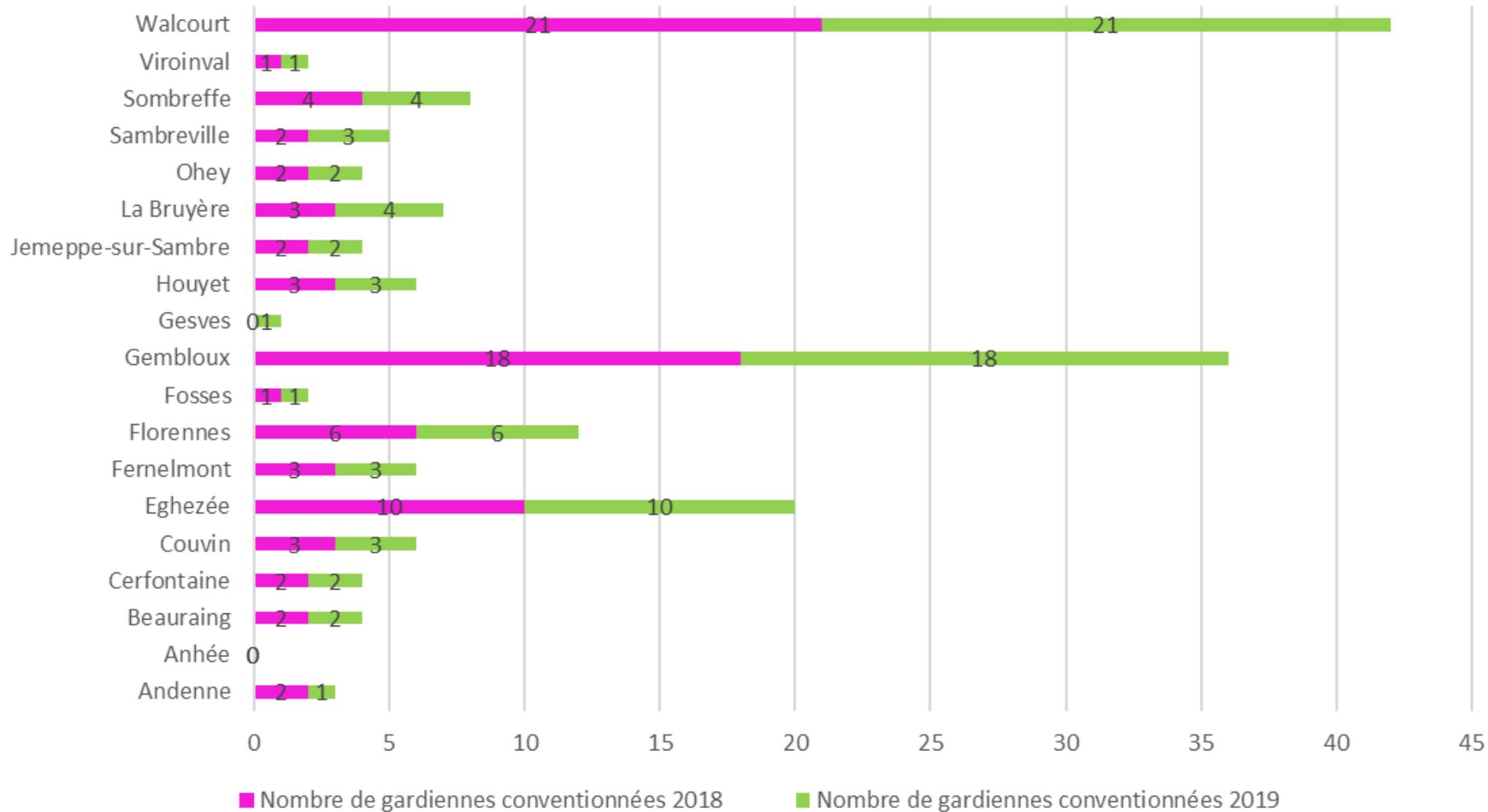
Toutefois, les nouvelles candidates accueillantes qui possèdent les qualifications peuvent accéder directement au statut de salariée.

Force est de constater que l'arrivée du nouveau statut n'a pas provoqué une recrudescence de candidatures.

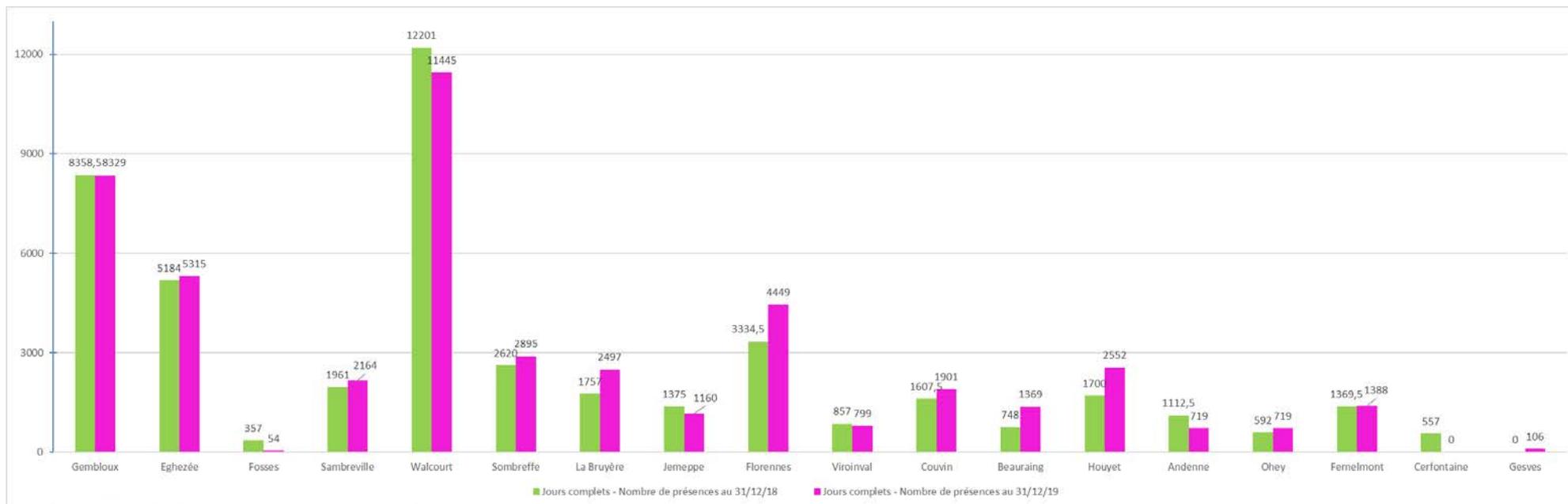
Au 31/12/2019, nous comptons 2 accueillantes salariées sur Walcourt, 3 sur Gembloux, 1 sur Eghezée, 1 sur La Bruyère et 1 sur Gesves.



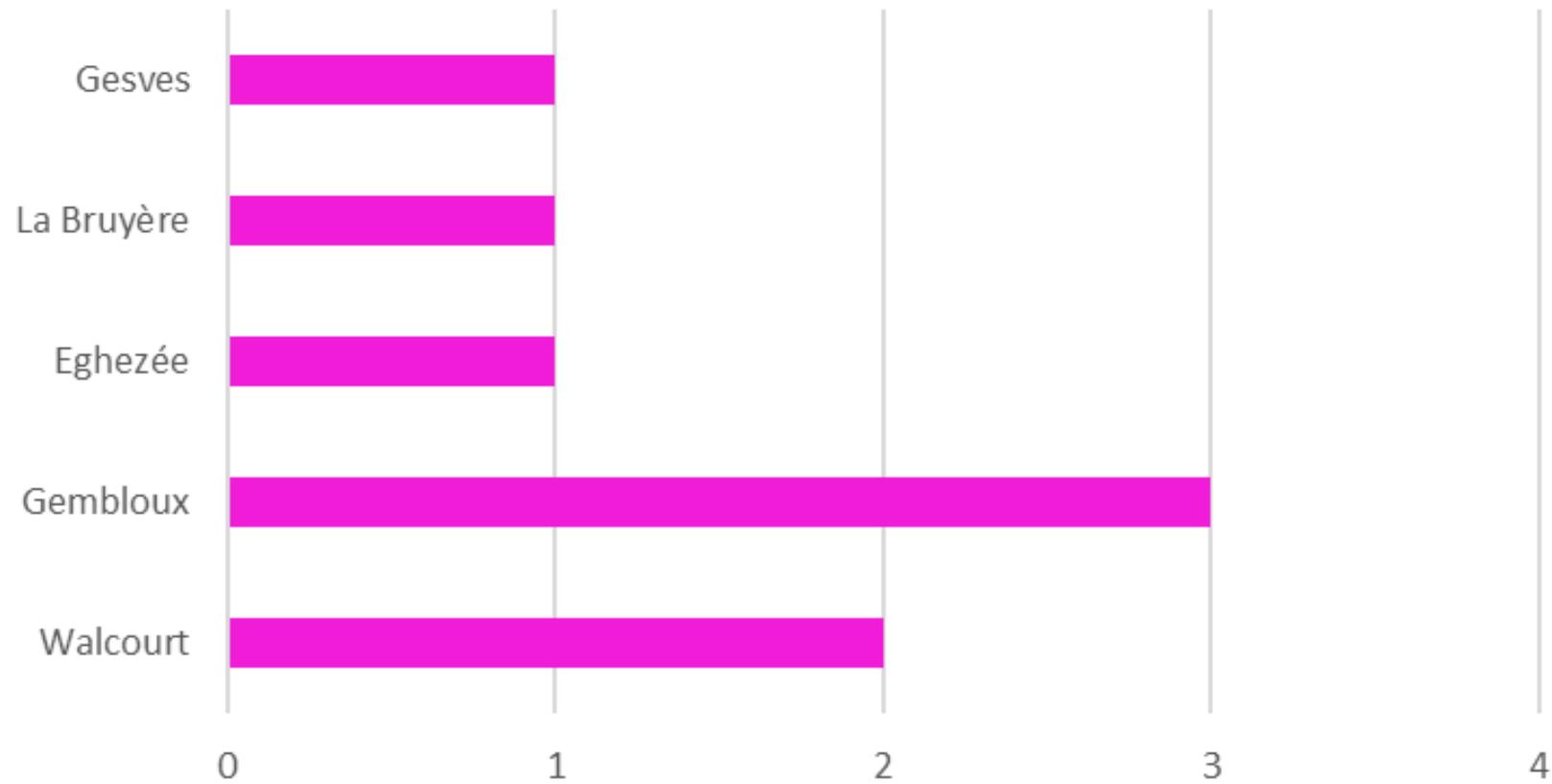
NOMBRE D'ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES PAR COMMUNE



NOMBRE DE JOURS DE PRESENCES PAR COMMUNE CHEZ LES ACCUEILLANTES AU 31/12/2019



Nombre d'accueillantes salariées par Commune



LE SERVICE "HALTE-GARDERIE" D'IMAJE

<i>HG</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Présence <3h</i>	<i>Présence >3h</i>	<i>TOTAL</i>
ANDENNE	266	6228	1657	7885
AUVELAIS ARSIMONT/SEURIS	276	14468	2797	17265
VELAINE	189	7844	1842	9686
AISCHE-EN-REFAIL	72	3262	741	4003
BOIGNEE	122	5728	1083	6811
DINANT	70	250	479	729
YANNICK LEROY	82	2169	610	2779
EGHEZEE ABBE NOEL	195	7936	1086	9022
FALISOLLE	218	8620	2892	11512
HASTEDON	148	3566	3159	6725
JEMEPPE-SUR- SAMBRE	0	0	0	0
JEMEPPE 2	66	220	261	481
LEUZE	98	5548	1411	6959
LIERNU	106	4671	1417	6088
LIGNY	248	9706	1307	11013
MEHAIGNE	174	5698	1589	7287
MOIGNELEE	109	3687	882	4569
NOVILLE-SUR- MEHAIGNE	32	1930	455	2385
ROCHFORT	323	7720	3816	11536
SPY	33	128	228	356
TAVIERS	126	6461	1196	7657
TONGRINNE	144	7991	1359	9350
WARET-LA- CHAUSSEE	139	4537	1297	5834
TOTAL	3.236	118.368	31.564	149.932

149.932 journées ont été comptabilisées en 2019 et 3.236 enfants ont fréquentés nos structures extrascolaires. On constate donc une légère diminution de 0,44 % du nombre de présences.

Ce secteur d'activités de notre intercommunale reste indispensable pour pouvoir rencontrer les contraintes professionnelles des parents.

Nous constatons une réelle stabilité en termes de fréquentations. Etant toujours dans le cadre d'un fonctionnement avec une enveloppe de subsides ONE fermée, nous n'avons pas pu ouvrir de nouvelles structures et ce, malgré les demandes de nos affiliés et leur souhait de professionnaliser l'accueil extrascolaire de leurs écoles.

Durant les vacances scolaires 2019, nous avons accueillis 1.083 enfants avec un total de présences de 5.415 et ce sur 4 implantations (Sambreville, Hastedon, Rochefort et Andenne).

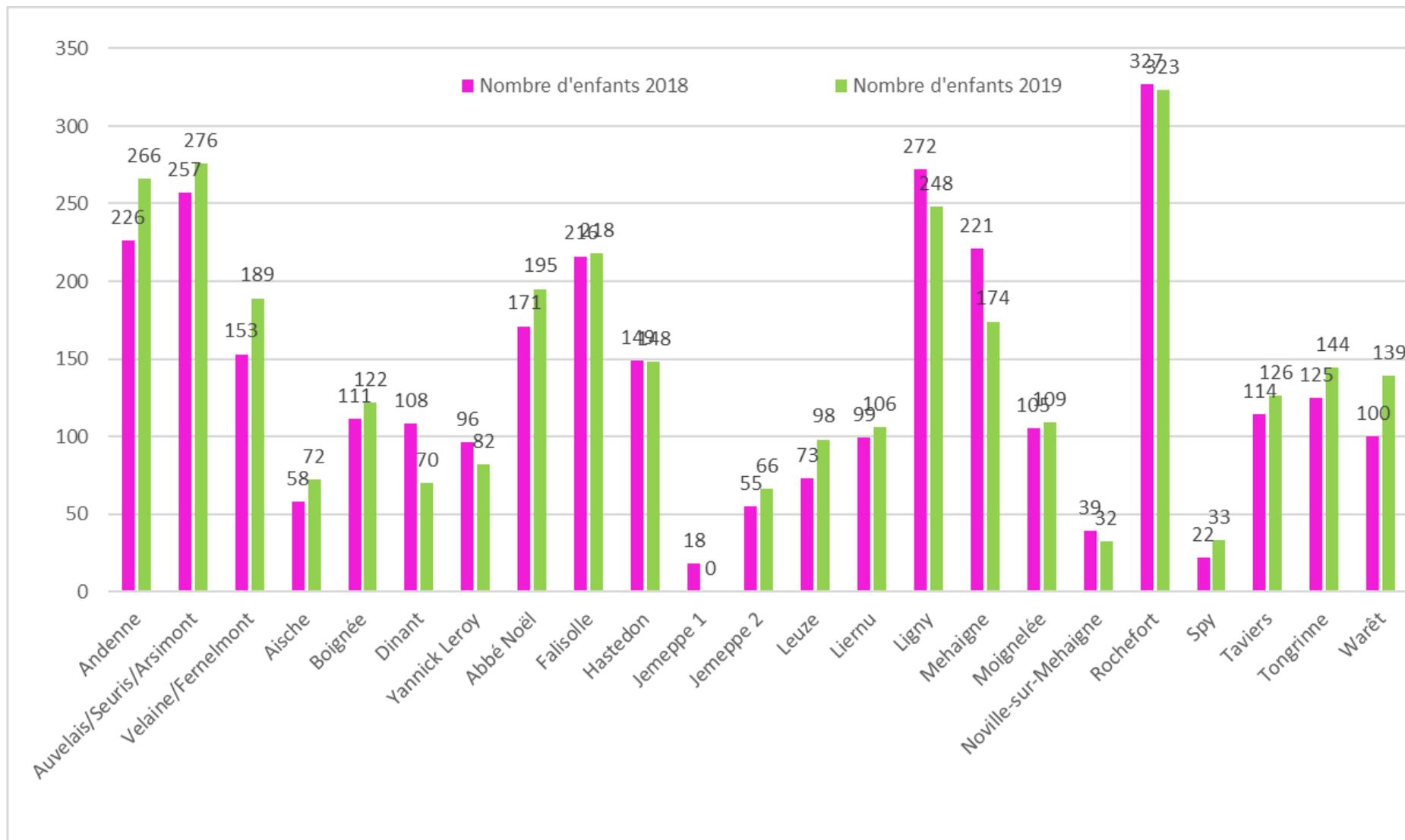
Le nouvel arrêté prévoit un minimum de 7 semaines de stages par pouvoir organisateur pour pouvoir prétendre aux subsides de l'extrascolaire.

En 2019, nous avons organisé 8 semaines de stages répartis comme suit :

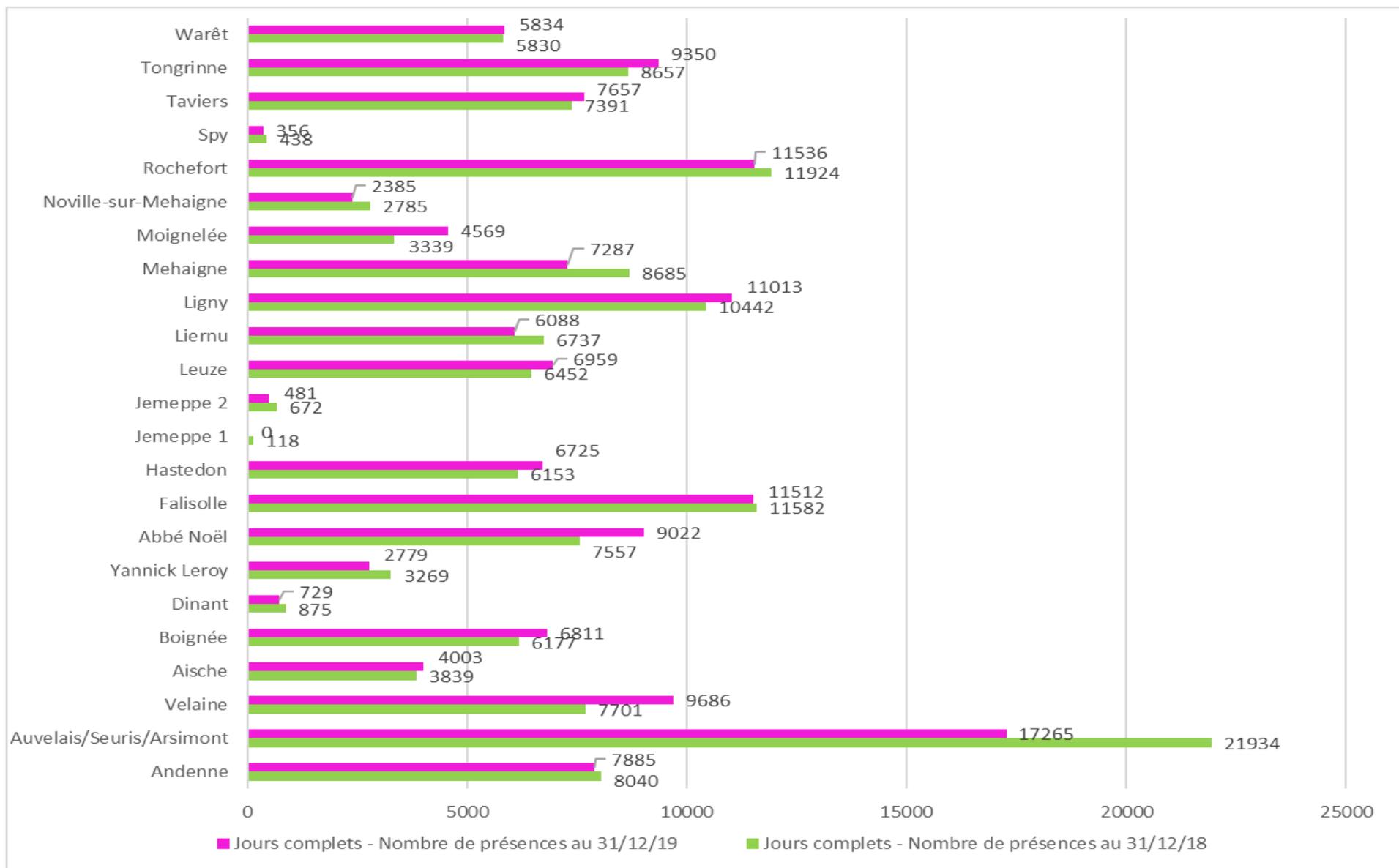
- Carnaval (du 04 au 08 mars 2019) : Stages à Hastedon et Rochefort uniquement ;
- Pâques (du 08 avril au 12 avril 2019) : Stages sur les 4 implantations ;
- Pâques (du 15 au 19 avril 2019) : Stages à Auvelais, Hastedon et Rochefort ;
- Été (du 01^{er} juillet au 26 juillet 2019, soit 4 semaines) : Stages sur les 4 implantations ;
- Été (du 19 au 23 août 2019, soit 1 semaine) : Stages sur les 4 implantations.

<u>STRUCTURES</u>	<u>NOMBRE D'ENFANTS</u>	<u>PRESENCES</u>
Andenne	165	825
Auvelais	207	1.035
Hastedon	276	1.380
Rochefort	435	2.175
<u>TOTAL</u>	1.083	5.415

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR STRUCTURE EXTRASCOLAIRE



EVOLUTION DU NOMBRE DE PRESENCES EXTRASCOLAIRES



LE SERVICE "ENFANTS MALADES À DOMICILE" D'IMAJE

COMMUNES	DÉPANNAGES	COMMUNES	DÉPANNAGES
Andenne	85	Hastière	2
Anhée	4	Havelange	13
Assesse	6	Houyet	0
Beauraing	0	Jemeppe-s/S	34
Bièvre	16	La Bruyère	19
Cerfontaine	6	Mettet	1
Ciney	8	Namur	160
Couvin	4	Ohey	2
Dinant	11	Onhaye	0
Doische	0	Philippeville	10
Eghezée	35	Profondeville	7
Fernelmont	11	Rochefort	23
Floreffe	21	Sambreville	16
Florennes	2	Sombreffe	10
Fosses-la-Ville	1	Somme-Leuze	27
Gedinne	3	Viroinval	0
Gembloux	119	Vresse	0
Gesves	73	Walcourt	19
Hamois	0	Yvoir	23
TOTAL	405	TOTAL	366
TOTAL GÉNÉRAL	771 dépannages		

L'année 2019 est marquée par une augmentation du nombre de dépannages.

Nous comptabilisons 771 journées de dépannages au profit de 145 enfants, contre 555 jours de dépannages au profit de 170 enfants en 2018, soit une augmentation de 38,91 %.

Nous avons refusé 112 dépannages contre 63 en 2018.

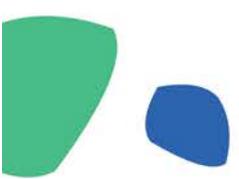


Au vu du nombre de dépannage par commune, nous constatons une très nette augmentation, principalement sur les Communes Gembloux et Namur. Par contre, nous constatons une diminution sur les communes de Jemeppe-sur-Sambre et Sambreville. Le reste des communes étant sensiblement impactées de la même manière par le Service Enfants Malades qu'en 2018. L'activité principale de ce service se situe, comme l'année 2018, à concurrence de 62,12 %, sur les 6 premiers mois de l'année.

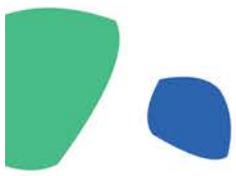
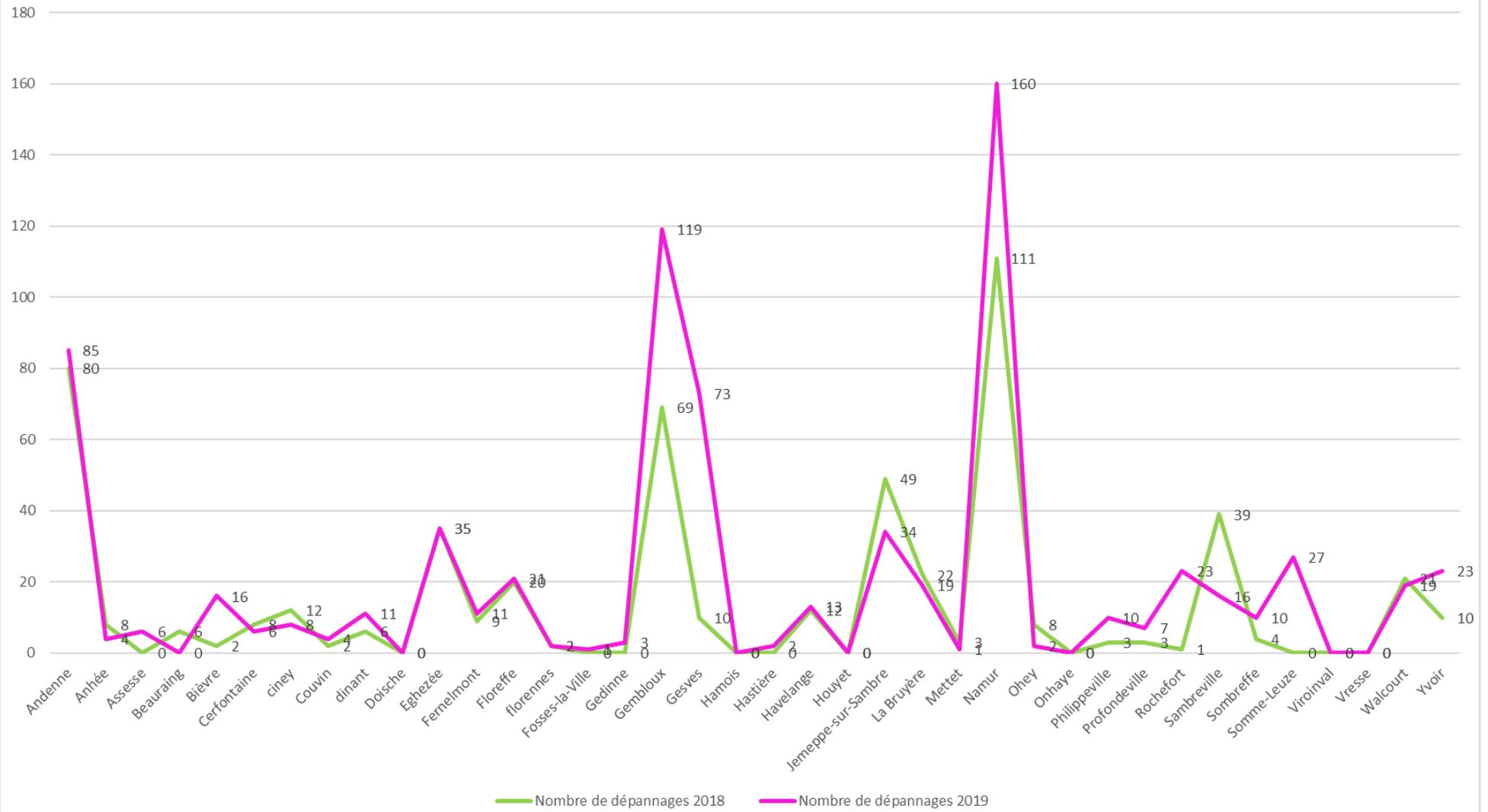
Pour rappel, les puéricultrices du Service Enfants Malades sont affectées en crèche lorsqu'elles ne sont pas appelées au domicile des parents, ce qui est particulièrement le cas durant les mois d'été et ce qui est, maintenant, en partie pris en charge par l'ONE en termes de subventionnement.

Nous constatons une augmentation importante de la demande, ce qui nous encourage à maintenir nos efforts quant au maintien des puéricultrices de ce service exclusivement pour les demandes des parents, et le moins possible en dépannage en crèche.

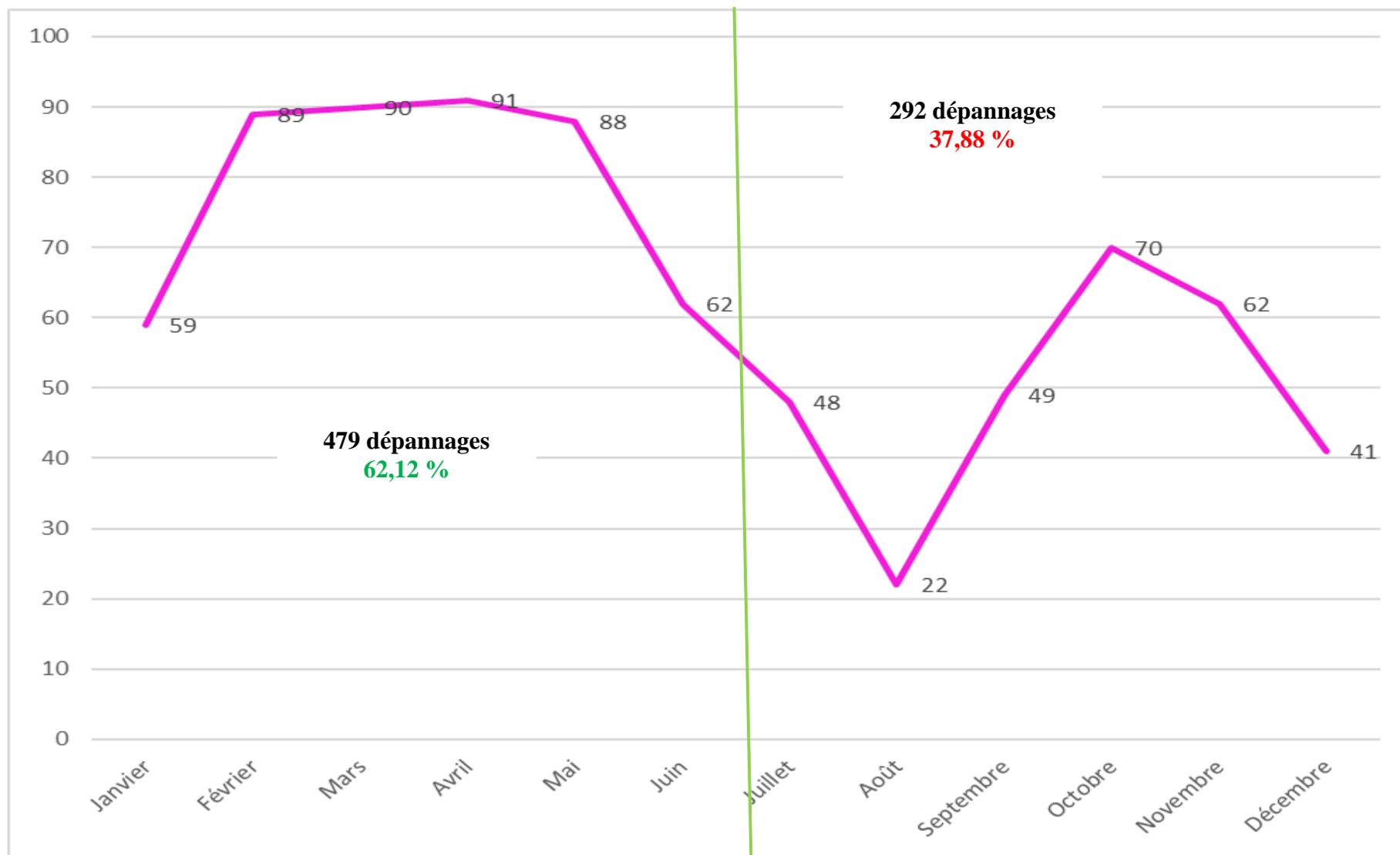
Nous continuons à associer nos affiliés dans le cadre de la publicité de ce service.



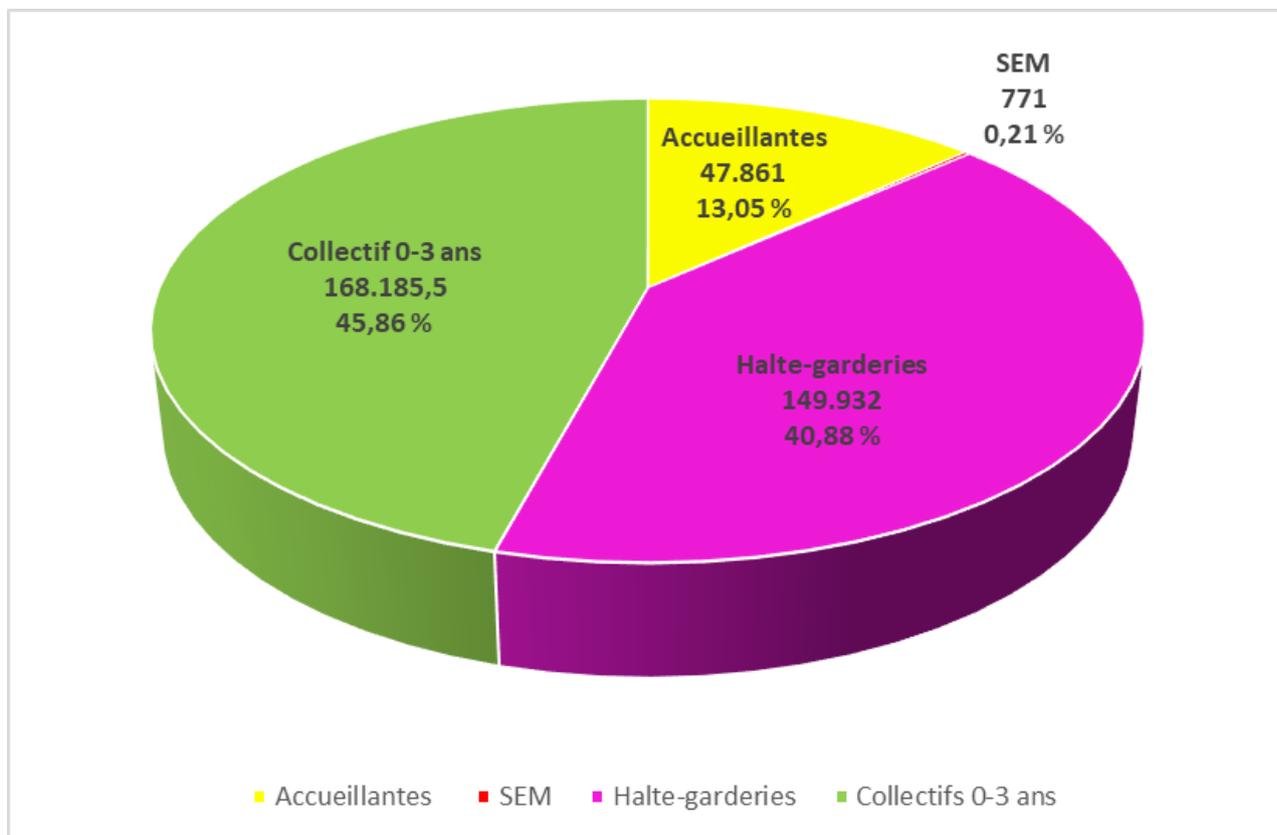
NOMBRE DE DEPANNAGES PAR COMMUNE



GRAPHIQUE DES INTERVENTIONS DURANT L'ANNEE 2019

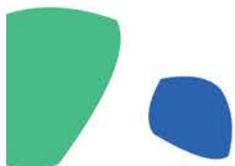
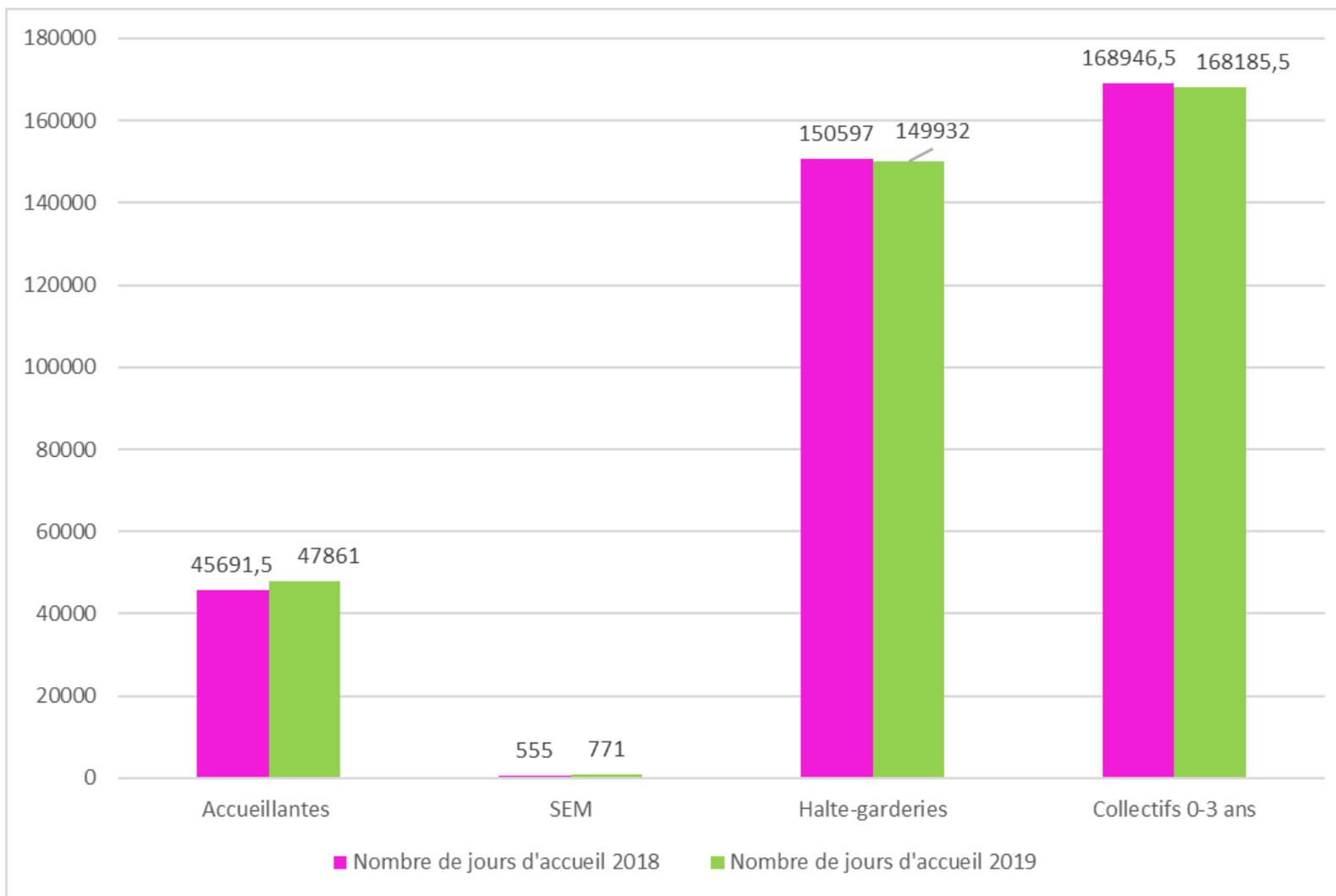


***NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION
DU TYPE D'ACCUEIL***

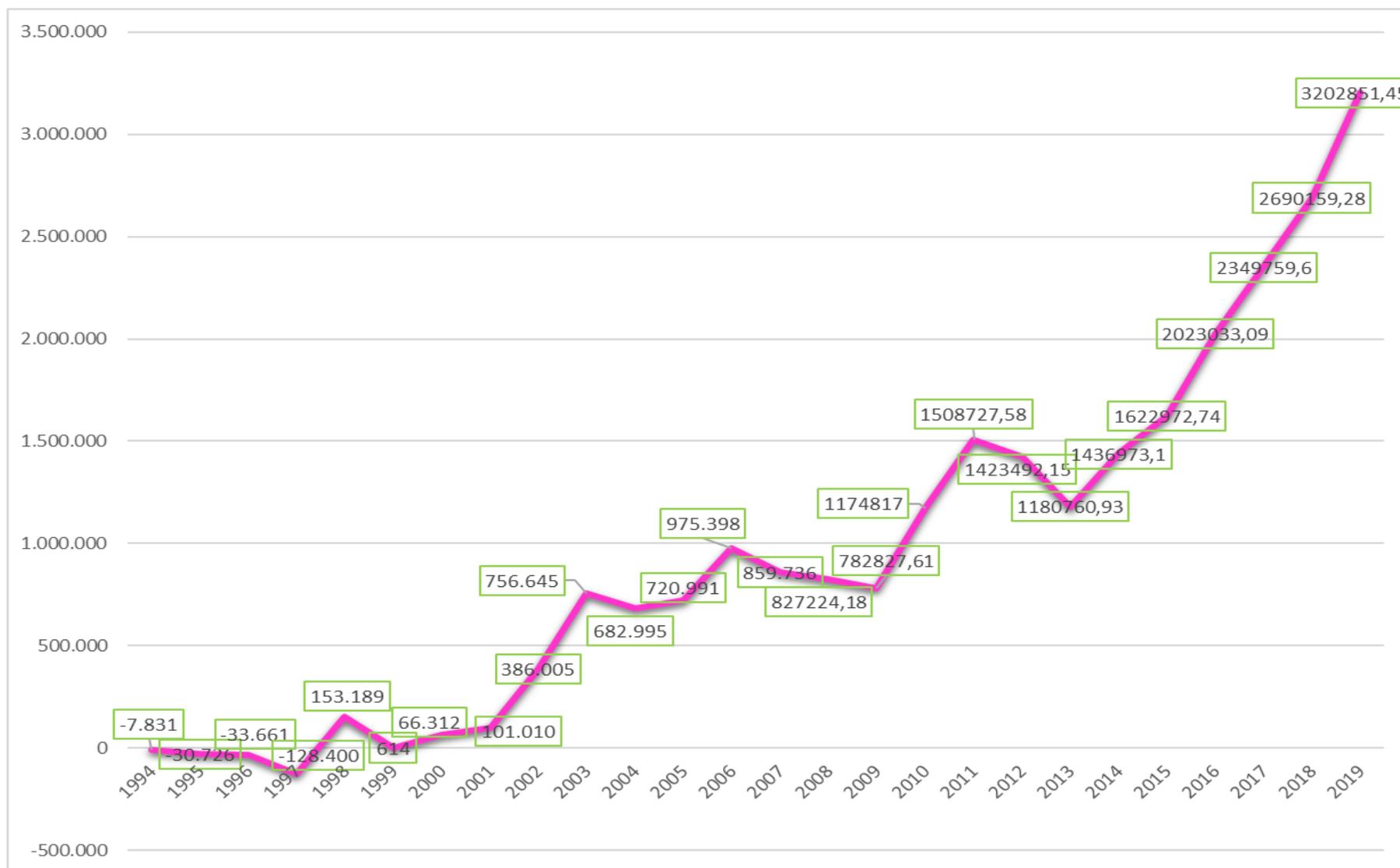


NOMBRE DE JOURNEES D'ACCUEIL EN FONCTION DU TYPE D'ACCUEIL

COMPARATIF 2018-2019



RÉSULTATS REPORTÉS – IMAJE



LES FORMATIONS ET REFLEXIONS

L'ensemble des services bénéficie de formations pour la plupart issues du catalogue ONE et, au maximum, gratuites, voire peu onéreuses. Les thèmes varient selon les équipes, mais nous veillons à ce qu'ils soient en lien avec leur projet de vie.

Depuis de nombreuses années, des formations avaient été créées et réalisées en interne : la réanimation, la bobologie, les douces violences, l'observation de l'enfant, soutenir le développement moteur de l'enfant, le portage. Nous les avons mis entre parenthèses, car nous avons la volonté de nous centrer plus spécifiquement sur l'observation et sur d'autres thématiques nouvelles, comme les neurosciences.

En ce qui concerne l'accueil de nouveaux responsables de structures, nous travaillons sur base d'une forme de « compagnonnage », avec un travailleur médico-social qui peut ainsi partager son expérience.

Chaque entité d'accueil qu'elle soit collective, en co-accueil ou au domicile dispose de deux journées par an pour la formation en équipe/ensemble pour les accueillantes. Nous avons décidé en 2017 d'utiliser un de ces deux jours pour un regroupement général des structures.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de nos réflexions autour de l'accueil du jeune enfant et, par conséquent, des modules de formation qui ont été proposés à notre personnel depuis 2017. Cela nous paraît important d'en faire état puisque que, comme vous le lirez, tout cet aspect pédagogique se construit dans la continuité.

En effet, après quelques observations et réflexions, nous nous sommes demandé comment recentrer le travail sur l'intérêt de l'enfant, sur une réflexion autour de son accueil. Nous avons fait différents constats, notamment le long temps d'accueil de certains enfants en structure (arrivée à 6h30 et départ après 18h), mais aussi l'accueil d'enfants de moins de trois mois, le fait que les SAJ recourent aux crèches en suppléance de fonctions parentales défaillantes, le décalage entre les budgets alloués et les exigences de l'encadrement, la difficulté de mettre en évidence les besoins émotionnels et psychiques des bébés. A cela, vient s'ajouter la santé mentale des professionnels qui se sentent impuissants, en ont ras-le-bol et développent des cécités et/ou surdités émotionnelles.

TRAVAILLER SUR LES REPRESENTATIONS DES BESOINS DU JEUNE ENFANT

Force fut de constater une réelle méconnaissance au regard des connaissances actuelles et actualisées sur les besoins, mais aussi les compétences des bébés dans la mesure où ils sont suffisamment assurés, rassurés, réassurés.

Par conséquent, nous avons demandé le soutien du Dr Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre, et nous sommes partis du principe selon lequel « un accueil de qualité nécessite un VOCABULAIRE COMMUN SUR LES BESOINS PSYCHIQUES des bébés ».

Partant du fondement que la fonction de direction a un rôle primordial dans les enjeux de contenance, de structuration et de plaisir, nous avons organisé une formation qui s'étend sur un an (de septembre 2016 à juin 2017) à l'attention des « Directeurs », à savoir assistants sociaux, infirmières qui encadrent nos milieux d'accueil.

L'objectif de cette formation était de définir un socle de base au sujet des représentations des besoins de l'enfant et de l'enfance en développement, inachevée, en difficultés. Par groupe (trois), huit demi-journées au rythme mensuel ont été organisées sur la trame de fond de ces diverses représentations : le sommeil / l'alimentation / la croissance / la relation / le jeu / les angoisses de séparation, les pertes / la parentalité et co-parentalité / l'évaluation.

Tout l'enjeu de ces moments importants de réflexion fut la « transmission » ! Et donc, lors de la journée pédagogique du 1^{er} juin, les directeurs de structures ont préparé et présenté (au moyen de scénettes, de vidéos, d'entretien, de lecture...) ce qu'ils avaient envie de transmettre à leurs équipes. Le Dr Boutsen était le soutien, le lien, le garant de l'information, de la théorie.

L'intérêt de cette journée, au-delà de la conscientisation des besoins du jeune enfant, fut aussi de permettre à l'ensemble du personnel de se rencontrer, mais aussi de se représenter IMAJE, leur institution, de découvrir son fonctionnement puisque nous avons débuté la rencontre par une présentation de l'organigramme institutionnel, ses modes de subsidiation, ses contraintes, ...

Au vu du succès de cette formule « formation-rencontre » et des questionnements qui en ont découlés autour des besoins du jeune enfant, nous avons souhaité pour 2018 d'axer la formation sur l'aménagement des espaces pour être dans la continuité de notre volonté d'offrir un accueil de qualité.

Notre journée pédagogique a eu lieu le 27 septembre 2018, avec Anne-Marie FONTAINE comme orateur. Madame Fontaine est psychologue, formatrice auprès des professionnels de la petite enfance en France et est connue et reconnue pour ses compétences dans ce domaine en Belgique également. En réfléchissant à comment aménager les espaces de jeux, elle nous a fait prendre conscience de l'intérêt de favoriser les jeux durables. Mais aussi, elle nous a permis de mesurer l'impact de ces aménagements sur les interactions positives entre enfants et entre adultes et enfants.



Durant l'année 2018, nous avons souhaité continuer à sensibiliser le personnel encadrant les structures d'accueil sur l'impact de nos gestes, de nos attitudes, de nos émotions sur celles et ceux de l'enfant.

Nous avons présenté aux directeurs de structures le reportage « Aux origines de l'agression », afin de comprendre l'émergence de l'agressivité chez le jeune enfant et l'importance d'y réagir, sur base des nouvelles connaissances en neurosciences.

En décembre, une demi-journée de conférence à l'attention de nos directeurs de structures, des services L'Enjeu, Ecoute-Enfants et Le Lien, a été consacrée à « L'Apport des Neurosciences dans nos Pratiques Professionnelles » par le Dr HALLET.

Début de l'année 2019, faisant suite à une réflexion avec quelques responsables de crèches au sujet de la notion de « référente », nous avons voulu approfondir ce thème avec les notions de continuité et les théories de l'attachement. C'est ainsi que nous avons divisé le groupe des responsables de structures collectives et des accueillantes en trois, afin de consacrer trois matinées avec chaque fois un petit groupe de supervision animée par Madame Monique MEYFROET, psychologue clinicienne, formatrice pour les professionnels de la petite enfance. Ces trois temps de formation/questionnement, nous ont permis de poursuivre nos réflexions et nos constats sur l'importance de notre participation à la construction de la sécurité affective de l'enfant.

Notre journée pédagogique du 18 octobre 2019 fut consacrée à « L'Observation professionnelle du jeune enfant », par Madame Anne-Marie FONTAINE, qui en 2018, avait développé « L'Aménagement de l'espace ». Cette deuxième journée était dans la continuité des notions d'aménagement, car comment modifier et ajuster son environnement si on ne l'observe pas et surtout si on n'observe pas comment l'enfant s'y développe ?

